



Faculté de Droit, de Science politique, de Criminologie  
Département de Science politique  
Gouvernance et Société - Spiral  
École doctorale en Sciences politiques et sociales

## ***Does Ideology Matter in Elections ?***

### **Estimer les positions des “partis frères” belges sur l’enjeu climatique (1981-2014)**

Thèse de doctorat présentée par Grégory Piet en vue de l’obtention du grade de Docteur  
en Sciences politiques et sociales de l’Université de Liège (ULg)

#### **Membres du jury**

Prof. Dr. Sébastien Brunet, Promoteur, Université de Liège (BE).

Prof. Dr. Francis Chateauraynaud, École des Hautes Études en Sciences Sociales (FR).

Prof. Dr. Catherine Fallon, Université de Liège (BE).

Prof. Dr. Pierre Baudewyns, Université Catholique de Louvain (BE).

Prof. Dr. Edwin Zaccai, Université Libre de Bruxelles (BE).

Dr. Régis Dandoy, Université Catholique de Louvain/Université Libre de Bruxelles (BE).

**Année académique 2014-2015**

## Introduction générale

« Le débat d'idées permanent qui oppose les différents acteurs de la vie politique demeure un objet central de la science politique » (Braud, 2012). Braud relève dans ce bref énoncé quatre mots qui pourraient paraître anodins de prime abord, mais qui se révèlent essentiels pour la science politique et pour cette recherche doctorale : le débat, les idées, les acteurs et la vie politique. Le « débat » est central dans notre réflexion de thèse. Il se manifeste en effet par l'identification d'une compétition partisane qui traverse les campagnes électorales, les formations gouvernementales, etc. Les « idées » sont également au cœur de notre recherche. Elles se présentent toutefois sous la forme de prises de positions et d'arguments défendus par les acteurs politiques sur diverses thématiques dont nous pouvons suivre l'évolution d'une campagne électorale à une autre, d'un gouvernement à un autre, etc. Les « acteurs » sont une pièce maîtresse de notre « domino » doctoral. Mais les nôtres sont politiques – exclusivement politiques. Ils s'apparentent à des organes de sens opposant des individus sur des enjeux, des projets et des idées en vue d'exercer le pouvoir. La « vie politique » est enfin le cadre de notre recherche. Cependant, elle se voit restreinte à deux discours et textes politiques particuliers (les programmes électoraux et les accords gouvernementaux) et à deux moments spécifiques (les élections et la formation des gouvernements). Si nous remettons les mots dans le bon ordre – ou plutôt dans l'ordonnement réfléchi pour cette thèse –, nous pourrions dire que le court parcours de cette recherche doctorale nous a conduit à nous interroger sur la manière la plus adéquate de répondre à toute une série de critiques justifiées et formulées à l'encontre des recherches sur « la compétition sur enjeux » et les positions des partis. Dans cette perspective, les idées doivent être remises au cœur de ces recherches ; l'estimation du positionnement des partis doit être repensée et la vie politique, où se manifeste le plus distinctement l'effet partisan, doit être nécessairement limitée au vu des critiques parfois justifiées concernant la surinterprétation de variable partisane dans le processus de construction d'une politique publique. Ainsi, nous proposons, d'une part, d'envisager une voie alternative entre les « adeptes » de la compétition partisane et ses plus farouches opposants et, d'autre part, de nous distancier par rapport à ce qui a déjà été fait sur l'étude des positions des partis politiques. Une nouvelle perspective de recherches est proposée combinant la *Critical Discourse Analysis* (CDA), les enjeux définitionnels d'une préférence politique, l'attention et l'argumentation. Elle vise, dans un premier temps, à restreindre l'étude de la compétition partisane aux « discours politiques » et, dans un second temps, à

revoir l'étude du positionnement des partis politiques sur enjeux en tenant compte des arguments de ces acteurs et de leurs préférences politiques complexes.

Toutefois, repenser l'estimation des positions des partis politiques au prisme de la compétition partisane, des thématiques politiques et de la portée des mots, des discours et des arguments nous contraint inévitablement à faire un retour dans le temps, dans l'histoire et l'évolution des études sur les partis politiques, les familles politiques, le déclin des idéologies, les transformations organisationnelles des partis, les théories sur la compétition partisane, etc. Bien évidemment, notre volonté n'est aucunement de revenir sur les définitions des partis politiques ou sur les recherches et études majeures les concernant. De nombreux auteurs avant nous ont réalisé d'excellents ouvrages sur le sujet. Des auteurs comme Ostrogorski ([1902] 1979), Weber ([1921] 2003a, 2003b), Michels ([1911] 2009), LaPalombara, Weiner (1966, 1990) ont, tout d'abord, ouvert la voie aux études de plus en plus fournies sur les partis politiques. Duverger (1976), Kirchheimer (1966, 1990), Charlot (1971), Panebianco (1988), Katz, Mair ([1995] 2008), Donégani, Sadoun (1994), etc. ont, ensuite, permis d'approfondir et de distinguer les évolutions organisationnelles des partis politiques ainsi que leurs rapports avec les électeurs, la démocratie et l'État ou encore la professionnalisation du « métier » politique (Weber, [1921] 2003a, 2003b ; Lagroye, *al.*, 2012). Les recherches menées par Duverger (1976), Sartori ([1976] 2011), Blondel (1978), Mair (1990), ont également mis en exergue l'influence des systèmes de partis dans les études de la compétition partisane en s'appuyant, notamment, sur leur processus de fragmentation et le déclin des partis dominants. Enfin, des auteurs comme Downs (1957), Stokes (1963), Lipset et Rokkan ([1967] 2008), Sundquist (1983), Robertson (1976), Duverger (1976), Blondel (1978), Inglehart (1977, 1990), Carmines et Stimson (1986), Seiler (1986, 2000, 2011), Carmines (1992), Kriesi (1998), Martin (2005), Kriesi, *al.* (2006), Budge, *al.* (2001), Jones, Baumgartner (2005), Baumgartner, Jones (2009) ont développé des perspectives de recherches importantes sur les théories des familles politiques en s'appuyant tantôt sur les clivages, les origines des conflits, leurs évolutions et le réaligement des partis politiques, tantôt en prenant en considération le nom des partis ou leur existence extranationale, tantôt encore en s'appuyant sur l'idéologie, les politiques publiques et la compétition partisane sur enjeux (Chapitre 1).

Il s'agit davantage dans notre réflexion doctorale de revenir sur un débat central à l'étude des partis politiques : comment pouvons-nous encore penser les partis politiques et la compétition partisane, et estimer leurs positions si, depuis ces quarante dernières années, la reconfiguration de l'organisation partisane, l'évolution des formes de mobilisations politiques

au sens large (partis, militants, société civile, etc.) ainsi que la potentielle fin des idéologies ont poussé de nombreux auteurs à reconsidérer l'étude des partis politiques et à s'éloigner de l'étude des idées politiques ? Pouvons-nous aujourd'hui rouvrir l'exploration du « sens » que ces organes donnent à leur projet politique ? Ont-ils d'ailleurs encore des projets politiques à ce point distincts et spécifiques pour qu'il vaille la peine de les étudier sous cet angle ? Car, à l'étude de la logique de projet des partis (les clivages, la compétition partisane, les idéologies, etc.), la science politique a tout de même privilégié pendant plus de trois décennies l'étude des logiques organisationnelles et de mobilisation (Sawicki, 1988, 1994, 2001 ; Seiler, 2001) avant d'y revenir.

Pour justifier le fait d'avoir favorisé l'étude des transformations organisationnelles et de l'évolution des formes de mobilisation et expliquer la fin des idéologies ou leur déclin, quatre éléments sont généralement avancés : l'alignement des partis (Sundquist, 1983 ; Martin, 2001, 2005), le changement de l'électorat (Charlot, 1971 ; Mair, 1990), les transformations de l'organisation partisane (Duverger, 1976 ; Kirchheimer, 1966, 1990 ; Katz, Mair, 2008) et les changements des systèmes partisans (Sartori, [1976] 2011). Pour Blondel, la fin des idéologies ne serait tout d'abord pas effective, préférant évoquer un déclin suite à l'alignement des partis socialistes à l'idéologie de la démocratie libérale (Blondel, 1978 : 120). Meynaud et Fotia font le même constat en soulignant l'éloignement des partis socialistes de l'idéologie marxiste (Meynaud, 1961 : 25) : ces derniers « perdent chaque jour davantage une partie de leur “charge” d'idéal, ils renoncent à l'ardeur réformiste de leurs débuts, et se proposent par contre d'agir à l'intérieur du système capitaliste qu'ils acceptent » (Fotia, 1967 : 90) ; « ils sont devenus des “partis satisfaits” » (idem). Meynaud identifie, ensuite, une perte d'intérêt de la part des citoyens pour la chose politique tandis que Fotia parle de dépolitisation du citoyen. Cette dépolitisation se distingue de l'engagement militant qui serait lui-même une des sources de la distanciation entre les partis et les électeurs. Abramson et Aldrich (1982) mettent, quant à eux, en exergue un déclin de la participation aux élections expliqué par une perte de fidélité aux partis politiques et une érosion de la confiance en la capacité des gouvernements à répondre efficacement aux problèmes publics : « the decline in electoral participation results largely from two basic attitudinal trends: the weakening of party loyalties among the American electorate and declining beliefs about government responsiveness, that is, lowered feelings of “external” political efficacy » (1982 : 502). Mény (1984) abonde également dans ce sens. Enfin, la multiplicité des thématiques politiques et l'émergence de nouveaux enjeux auraient conduit les partis politiques à

privilégier l'expertise, la professionnalisation du « métier » politique (Lagroye, *al.*, 2012) et l'efficacité sur ces thématiques laissant le champ aux experts et aux professionnels du politique et travaillant à l'affaiblissement des idéologies et de la compétition partisane : « les experts prennent la place des politiciens purs et les managers celle des bureaucrates traditionnels » (Fotia, 1967 : 90).

Pour autant, le débat n'a jamais été clos. Si un déclin idéologique s'opère en effet chez certains partis politiques, certaines idéologies continuent cependant de s'opposer, voire renaissent. La lutte idéologique contre le communisme durant cette période reste, par exemple, une part essentielle du conflit politique, tout comme le retour du populisme comme idéologie (Blondel, 1978 : 120). À certains égards, l'écologie politique peut également se voir associée à ce retour des idéologies même si elle « doit faire face à de profondes interrogations sur le contenu et le sens de son projet politique » (Villalba, 2010 : 95).

## **Réinvestir le champ de la recherche sur les projets politiques des partis**

Revenir aujourd'hui à l'étude des projets politiques des partis ne va cependant pas nécessairement de soi. Les partis politiques, les systèmes partisans, l'électorat et les militants ont en effet évolué. Et avec eux, l'ensemble des recherches en science politique a produit une série de contraintes théoriques, empiriques et méthodologiques fortes sur un potentiel retour à l'étude des projets. La littérature identifie classiquement trois logiques auxquelles répondent les partis politiques et autant de perspectives de recherches : la logique du projet, la logique de l'organisation et la logique de la mobilisation (Blondel, 1978 ; Seiler, 1986, 2000, 2011). Les partis politiques sont pourtant par essence des « organisations visant à mobiliser des individus dans une action collective menée contre d'autres, pareillement mobilisés, afin d'accéder, seuls ou en coalition, à l'exercice des fonctions de gouvernement. Cette action collective et cette prétention à conduire la marche des affaires publiques sont justifiées par une conception particulière de l'intérêt général » (Seiler, 2000 : 24). Hastings associe, par exemple, la naissance des partis politiques à un double impératif organisationnel et identitaire : « la nécessité technique, tout d'abord, d'encadrer et d'organiser une activité électorale qui entraine progressivement dans l'âge de la démocratie de masse ; l'obligation de nature anthropologique, ensuite, de répondre au défi posé par la reconnaissance socio-politique des identités plurielles » (Hastings, 2001 : 21). Il s'agit donc là d'un organe ou d'« une institution du sens » répondant aux tensions entre un collectif et les individus et

permettant leur expression : « À travers le parti politique, l'individu exprimerait de manière ambivalente et bricolée des choix personnels et des identités communautaires » (Hastings, 2001 : 21). En ce sens, la compétition partisane aurait une fonction de sélection et d'agrégation des individus : « L'affrontement partisan n'a pas pour seules fins de sélectionner les programmes et les hommes. Il joue un rôle indispensable dans le renforcement des différentes manières de dire "nous" qui accèdent à la scène politique » (Hastings, 2001 : 22). Ladrière et *al.* (1965) relevaient déjà, dans le courant des années soixante, le rôle des partis politiques comme des organes porteurs de projets politiques, d'intégration et de conflits. Lipset et Rokkan ne disaient pas autre chose à la même époque : « les partis se sont révélés des agences de mobilisation essentielles et, en tant que telles, ont favorisé l'intégration de communautés locales à la nation ou dans une fédération plus large » (Lipset, Rokkan, [1967] 2008 : 14).

Si notre recherche s'inscrit donc clairement au cœur de la logique du projet politique des partis, plusieurs éléments préalables doivent être précisés. Premièrement, le débat toujours ouvert sur le déclin des idéologies et la visibilité de nouvelles idéologies telles que l'écologie politique, voire l'expansion d'une forme de populisme radicale notamment en Europe (Ivaldi, 2014), explique certainement un regain d'intérêt de la part de la science politique pour l'étude des projets politiques des partis. Pour Budge (2001) et Laver (Laver, Garry, 2000 ; Benoit, Laver, 2006), notamment, l'axe gauche-droite reste toujours le modèle spatial privilégié pour juger des positions et des idées des partis politiques. Pour Hooghe et *al.* (2002) et Bakker et *al.* (2012), cet axe est au contraire devenu inintelligible et ne permet plus d'estimer correctement le positionnement des partis. La multiplication des enjeux a complexifié la représentation spatiale des positions et cet axe, construit principalement sur d'anciens enjeux, ne serait donc plus opportun. Pour Inglehart (1977, 1990), c'est davantage une opposition matérialiste/post-matérialiste qui est à l'œuvre depuis les années 1970 et qui permet de juger la position des partis politiques sur les nouveaux enjeux. Ce qui est constant toutefois dans les questions relatives aux projets politiques des partis porte sur la difficulté de prendre en considération la survenance de nouveaux enjeux par rapport à l'importance d'anciens enjeux politiques qui structurent ou structuraient les projets politiques des partis jusque dans les années 1970.

Deuxièmement, les transformations organisationnelles des partis politiques, les relations avec leurs électeurs et avec l'État ont durablement modifié le paysage politique et son environnement. De manière synthétique, de deux à six classifications idéales-typiques des

partis politiques peuvent en effet être distinguées depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Duverger (1976) différencie, tout d'abord, les partis de cadres des partis de masse (Michels, [1911] 2009). Les premiers sont liés au suffrage censitaire et à la structure décentralisée du parti construit sur le statut social de ses membres. Les seconds sont associés au suffrage universel et à la structure centralisée du parti, représentant les organisations qui le soutiennent : « Cadre parties correspond to the caucus parties, decentralized and weakly knit ; mass parties to parties based on branches, more centralized and more firmly knit » (Duverger, 1990 : 45). Kirchheimer (1966, 1990) distingue, ensuite, les partis de masse des partis attrape-tout (ou *Catch-all Party*). Le parti attrape-tout apparaît au sortir de la Seconde guerre mondiale suite à une période de « désidéologisation » de la société et des partis politiques. De la même manière, les électeurs modifient leur comportement passant d'un vote d'appartenance à un parti à un vote d'opinion sur divers enjeux de politique publique. Ce changement de comportement des électeurs modifie également en profondeur le type de compétition électorale. Il ne s'agit plus de mobiliser ses militants et son électorat, comme dans le cas des partis de masse, mais de convaincre un électorat par une compétition ouverte entre les partis politiques. Nous retrouvons chez Charlot (1971) une classification proche de ces trois premiers partis idéaux-types : les partis de militants, les partis de notables et les partis d'électeurs. Katz et Mair (1995) identifient, quant à eux, une nouvelle relation entre les partis politiques, la société civile et l'État depuis les années 1970 et développent le concept de parti-cartel – ou parti de gouvernement chez Martin (2007). Les conflits se sont apaisés entre les partis et familles politiques. Les objectifs politiques ont changé depuis les partis de cadres. Les enjeux et les demandes émanant de la société civile se sont multipliés. Bref, la compétition partisane s'est profondément modifiée depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle et elle tendrait encore à changer entre les partis attrape-tout reposant sur la conquête des soutiens des électeurs et les partis cartels reposant sur une volonté commune de survie :

« Avec l'apparition du parti attrape-tout, les stratégies électorales deviennent plus compétitives. Les partis considèrent encore la conquête de soutiens électoraux comme un impératif, quand bien même les grandes questions idéologiques sont remplacées par des enjeux d'efficacité politique. Cette dernière configuration semble à son tour bouleversée avec l'apparition du parti-cartel qui implique à nouveau un contrôle et une réduction de la compétition. Les partis sont certes toujours en lutte, mais ils le sont en ayant conscience qu'ils ont avec leurs adversaires un intérêt commun à survivre collectivement. Même les faibles incitations à la compétition ont été remplacées par des incitations positives à ne pas s'opposer » (Katz, Mair, 2008 : 56-57).

Les partis cartels dépendent, par ailleurs, de plus en plus des financements publics pour exister. La volonté de se maintenir au pouvoir est donc, selon ces deux auteurs, devenue la règle dans la compétition partisane. Martin nuance peut-être cette annihilation des « luttes » partisans en proposant trois conditions essentielles pour faire partie du « club » des partis de gouvernement : (1) vouloir participer au pouvoir, (2) pouvoir participer au pouvoir en ayant un poids électoral suffisant et une reconnaissance de la part des autres partis du « club », et (3) être capable de se maintenir au pouvoir après un premier passage au gouvernement et ne pas rester trop longtemps dans l'opposition (Martin, 2007 : 277-278). Dans cette perspective, la compétition entre les partis cartels, même si elle s'atténue quelque peu, se maintient. Il s'agit en effet, dans le raisonnement proposé par l'auteur, de conserver, pour chaque parti politique, un rapport de forces non négligeable avec ses partenaires de cartel. Panebianco (1988) oppose, quant à lui, les partis de masse et les partis électoraux professionnels. L'auteur met en exergue l'importance de la professionnalisation du « métier » politique et accorde une grande importance à l'attractivité personnelle des candidats aux élections. Panebianco n'est d'ailleurs pas le seul à relever l'importance des personnalités politiques sur les listes électorales, davantage parfois que le parti politique lui-même (Linz, 2004 ; Mair, 1990 ; Blondel, 2003), se distinguant de l'approche privilégiant la primauté du vote pour un parti sur celle du vote pour une personnalité (Manin, 2012 ; Gispert, Nicolas, 2006). L'étude des votes de préférence en faveur d'un parti politique ou des candidats d'une liste électorale dépend également du parti politique. Dans le cas belge, par exemple, les électeurs ne votent pas de la même manière pour le PTB-go ! ou Ecolo que pour le PS ou le MR. Les deux lectures ne sont donc pas nécessairement opposées mais expliquent des réalités partisans différentes (Piet, Dandoy, à paraître). Enfin, Lucardie et Rihoux (2008) distinguent les partis électoraux professionnels des partis amateurs-activistes en s'appuyant sur une analyse approfondie des partis « verts » (Rihoux, 2003). Ces partis amateurs-activistes tendent à mettre davantage l'accent sur les idéologies dans leurs programmes et à atténuer l'importance de la personnalisation du parti par rapport aux partis électoraux professionnels. La personnalisation de ce type de parti amateur-activiste est ainsi davantage collective qu'individuelle. Ces différentes classifications ne s'opposent toutefois pas nécessairement et l'une ne vient pas obligatoirement remplacer l'autre. Il peut y avoir des périodes de transition – les partis de masse n'ont pas remplacé *ex tempore* les partis de cadres – ou des périodes de cohabitation longues comme nous les connaissons depuis trente ou quarante ans entre les partis cartels, « attrape-tout », d'amateurs-activistes et professionnels.

Troisièmement, le système partisan aura une influence sur l'étude des projets politiques des partis. Sartori distingue à ce titre sept classes : (1) les systèmes à parti unique, (2) les systèmes à parti hégémonique, (3) les systèmes à parti prédominant, (4) les systèmes bipartites, (5) les systèmes à pluralisme limité (modéré et segmenté), (6) les systèmes à pluralisme extrême et (7) les systèmes atomisés. Tout l'intérêt de la démarche de Sartori dans l'étude des systèmes partisans est de dépasser la seule règle de comptage du nombre de partis pour définir un système. Pour l'auteur, « la variable "nombre des partis" devient secondaire tandis que la variable idéologique l'emporte » (Sartori, [1976] 2011 : 186) dans l'analyse des distinctions entre pluralisme limité et pluralisme extrême – et, notamment, dans la dispersion du pouvoir entre les partis. Lorsque la dimension idéologique est forte entre les partis politiques, l'auteur parle de compétition centrifuge (Sartori, [1976] 2011 : 199). Lorsqu'elle est faible ou modérée, il parle de compétition centripète. Ainsi, Sartori croise très habilement la « fragmentation partisane » et la « distance idéologique » afin de situer les systèmes de partis et leurs évolutions possibles. Le bipartisme se situe à l'intersection entre la compétition centripète (basse distance idéologique entre les partis) et une basse fragmentation partisane. Le multipartisme modéré se caractérise par une basse distance idéologique et un niveau intermédiaire de la fragmentation partisane, à la différence du multipartisme segmenté qui compte une haute fragmentation partisane. Le multipartisme polarisé se traduit, quant à lui, par une grande distance idéologique (compétition centrifuge) et une haute fragmentation partisane (Sartori, [1976] 2011 : 392-394).

### **Neutralité partisane ou différenciation partisane ? Proposer une troisième voie**

En considérant ces évolutions organisationnelles des partis, l'influence du système partisan et le déclin des idéologies, l'étude du projet politique des partis et de leurs positionnements « idéologiques » au sein d'un même système partisan ne se présente toutefois pas nécessairement comme une évidence. Deux thèses continuent en effet de s'opposer sur l'effet partisan : la thèse de la neutralité partisane et celle de la différenciation partisane.

La première s'appuie sur plusieurs éléments pour défendre le fait que le trait partisan n'existe plus. Premièrement, nous le soulignons précédemment, les partis sont devenus des partis « attrape-tout » et/ou des partis cartels depuis les années 1960-1970. L'idéologie aurait quasiment disparu des discours politiques, les partis visant l'efficacité politique des enjeux

pour attirer un maximum d'électeurs leur permettant de se maintenir au pouvoir. Deuxièmement, la variable partisane resterait absente tant des politiques publiques que des discours politiques ou des programmes électoraux. Ces derniers se résumeraient à des documents fourre-tout (Seiler, 2011) vidés de l'idéologie des partis, des enjeux majeurs et des priorités politiques (Chapitre 1). Troisièmement, une série de recherches ont tenté de démontrer que le caractère partisan d'un gouvernement ou de la gestion communale n'avait *a posteriori* aucune influence sur les politiques publiques ou sur les dépenses publiques générales (Cutright, 1965 ; Haniff, 1976 ; Foucault, François, 2005 ; Seiler, 2011). En effet, d'autres indicateurs liés aux contextes social, économique ou démographique ainsi qu'à la dépendance au sentier (*Path Dependence*) et aux héritages politiques passés (North, 1990 ; Pierson, 2000 ; Palier, 2010 ; Zimmermann, 2010) expliqueraient mieux l'évolution des politiques et des dépenses publiques. Quatrièmement, la composante partisane serait à présent neutralisée par l'importance de l'environnement supranational qui pèse sur le choix des enjeux de politique publique ainsi que sur les politiques et les dépenses publiques (Mair, Mudde, 1998 ; Guinaudeau, Persico, 2011). Enfin, cinquièmement, ce trait partisan serait battu en brèche par diverses recherches établissant une relation entre les électeurs et les partis politiques. D'une part, les électeurs voteraient pour les partis politiques eu égard à l'organisation qu'ils donnent à voir et aux formes de mobilisation qui les caractérisent (réseaux, etc.) plus que pour leurs idées (Seiler, Raes, 1970 ; Rose, 1980 ; Seiler, 2011). D'autre part, ils voteraient davantage pour des personnalités politiques que pour un parti et son projet (Linz, 2004 ; Mair, 1990 ; Blondel, 2003).

C'est également sans compter sur la remise en cause des études sur les partis politiques par la sociologie de l'action publique et l'approche *bottom-up* (« par le bas ») ainsi que la sociologie des problèmes publics qui sont devenus des courants dominants (en France) et qui ont, à de nombreux égards, modifié partiellement les sciences politiques de ces trente dernières années. L'accent est alors mis sur le processus de construction des problèmes publics et s'inscrit davantage dans une approche horizontale de la fabrique d'une politique publique comme on peut la retrouver classiquement chez Lascombes et Le Galès (2012). La démarche porte alors sur l'identification des arènes publiques dans lesquelles passe un problème public avant d'être récupéré par une série de publics qui se mobilisent pour défendre leurs intérêts (Beck, 2002 ; Callon, 1986 ; Callon, *al.*, 2001 ; Latour, 2006). Les partis politiques et les gouvernements ne sont plus qu'un public parmi d'autres. Plusieurs auteurs ont toutefois remis en cause ce modèle plat et linéaire de la sociologie de l'action publique en proposant de distinguer plus

clairement les arènes, de montrer leur propre dynamique et de donner du relief au processus de construction d'un problème public en l'inscrivant notamment davantage dans une approche définitionnelle (Gusfield ([1981] 2009 ; Jones, Baumgartner, 2005 ; Zittoun, 2013). Le processus de construction est toujours au cœur de la démarche de recherche mais l'étude des différentes arènes publiques et politiques ainsi que leurs segmentations retrouve un véritable intérêt (Chateauraynaud, Torny, 1999 ; Hassenteufel, 2009, 2010).

La thèse de la différenciation partisane, quant à elle, défend le fait que la variable partisane est tangible et se manifeste à travers diverses politiques et dépenses publiques. Il s'agit pour s'en rendre compte de changer les échelles d'analyses et de passer de l'approche globale à l'approche sectorielle. Ce faisant, premièrement, la distribution des ressources budgétaires par secteur (agriculture, environnement, sécurité, défense, PME, affaires sociales, etc.) serait différente entre un gouvernement de gauche et de droite (Boix, 1997, 2000). Deuxièmement, l'étude des alternances gouvernementales établirait un lien étroit entre les changements de l'orientation de politiques publiques ou de la définition d'enjeux prioritaires et les alternances gouvernementales (Bale, *al.*, 2011). Enfin, troisièmement, diverses recherches sur la distribution des portefeuilles ministériels mettraient en exergue certaines relations entre l'appropriation d'un Ministère et l'ancrage idéologique d'une famille politique (Budge, Keman, [1990] 2001 ; Debus, 2008 ; Bäck, *al.*, 2011 ; Gallagher, *al.*, 2011).

Comment dès lors sortir de cette opposition théorique, empirique et méthodologique autour de la variable partisane ? Pour Persico et *al.* (2012), la tension entre ces deux thèses naît principalement, d'une part, de la différence d'échelles entre les deux approches (globale et sectorielle) et, d'autre part, de prise en considération d'étapes différentes dans le processus d'élaboration de politiques publiques. Il convient donc pour ces auteurs de se recentrer sur l'arène politique où « l'effet partisan est le plus plausible » (2012 : 17) et la compétition sur enjeux (2012 : 19). Persico et *al.* insistent également sur la nécessité de dépasser ce cloisonnement théorique et d'élargir les perspectives de recherches sur la compétition partisane : « Le croisement des théories de la mise sur agenda et de la compétition sur enjeu permet ainsi d'appréhender la question du lien entre partis et politiques publiques à l'aune d'une problématique précise » (2012 : 19). Pour Hassenteufel et Smith (2002), l'opposition de ces deux thèses vient d'une position implicite refusant d'articuler *politics* et *policy*. Par ailleurs, lorsque ce rapport est abordé, il privilégie généralement l'explication des politiques publiques et de leurs évolutions par la variable partisane – ce qui n'est que très peu concluant et sujet à de vives oppositions. Or, pour ces auteurs, l'opposition entre les thèses de la

neutralité et de la différenciation partisane invite clairement à s'intéresser à la question de la « politisation », autrement dit, « à inverser la relation entre *politics* et *policies* en s'intéressant aux effets des politiques publiques sur la compétition politique » (2002 : 64). Ce mouvement proposant une voie alternative aux deux thèses de la neutralité et de la différenciation vient donc des partisans des deux bords constatant les risques théoriques, méthodologiques et empiriques d'un tel cloisonnement. À ce titre, les théories de la saillance (*Valence and Salience Theory*) et de la compétition sur enjeu (*Issue Ownership Theory*) semblent *a priori* répondre à cette voie alternative de l'analyse de la variable partisane. Ces deux théories partent d'un même constat : les partis politiques disposent d'une série d'enjeux ou thèmes politiques (Pineira, Tournier, 2009 ; Angermuller, 2010) qui leur sont propres et qui les caractérisent (Stokes, 1963 ; Robertson, 1976 ; Carmines, Stimson, 1986 ; Budge, *al.*, 2001 ; Jones, Baumgartner, 2005 ; Green, 2007 ; Brouard, *al.*, 2009 ; Persico, *al.*, 2012 ; Brouard, *al.*, 2012) (Chapitre 1). La compétition partisane s'apparente alors à une lutte entre les partis au sein d'un même système partisan visant à imposer, dans les médias, durant une campagne électorale, dans une coalition gouvernementale ou durant une législature, les enjeux pour lesquels ils sont compétents.

### ***Politics* et *policy* : des jeux d'arguments à la représentation spatiale des partis politiques**

À la suite des projets *Manifesto Research Group/Comparative Manifesto Project* (MRG/CMP) (Budge, *al.*, 2001) et *Party Policy in Modern Democracies* (PPMD) (Laver, Garry, 2000 ; Benoit, Laver, 2006), nous ambitionnons donc de revenir sur les oppositions des arguments contradictoires afin d'estimer les positions des partis au sein d'un même système partisan ou d'une même campagne électorale sur chaque enjeu de politique publique. Toutefois, notre recherche doctorale s'inscrit également dans l'analyse de la « politisation » d'enjeux (Hassenteufel, Smith, 2002). Il ne s'agit en effet pas uniquement de se limiter à un simple repérage ou comptage des thèmes politiques présents au cœur de la compétition partisane, « il s'agit ici plus largement de s'intéresser à la façon dont les politiques publiques existent au niveau politique » (2002 : 70), travaillent au (re)positionnement des partis politiques et questionnent l'homogénéité et l'identité des familles politiques.

Dans cette perspective de recherches, l'approche discursive peut se révéler être intéressante dans l'étude de la variable partisane articulant étroitement *politics* et *policy* entre la

compétition sur enjeux, le positionnement des acteurs, les jeux d'arguments et leurs évolutions. Il ne s'agit, cependant, plus d'identifier le processus de fabrication d'une politique publique ou la mise à l'agenda politique de nouveaux enjeux de politique publique et leur compétition politique, mais de s'interroger, d'une part, sur l'influence des enjeux de politique publique sur le positionnement des partis politiques et, d'autre part, sur la fabrique discursive des thématiques par les partis politiques, sur la mise en tension des enjeux entre eux (nouveaux vs. anciens) par ces acteurs politiques ainsi que sur les arguments et positions politiques qu'ils défendent pour chaque thématique. Il importe dès lors de s'interroger tant sur la capacité des acteurs politiques à définir des enjeux et des problèmes publics, à leur donner du sens, à tenter d'en imposer les frontières discursives que sur la capacité des partis politiques à porter ces mêmes enjeux au sein des coalitions gouvernementales. De même, il nous importera d'identifier les changements, stabilités, mouvements et directions donnés par les partis politiques à ces enjeux. D'un point de vue méthodologique et théorique, l'étude des bifurcations, issue des études des trajectoires de vies (Hughes, [1958] 2012 ; Abbott, 2001), peut être très intéressante à mobiliser car elle nous indique explicitement que le recours à ces trajectoires comme cadre d'analyse implique de prendre en considération tous les moments de la vie d'un individu, autrement dit, le contexte des enjeux, de leur évolution, leur héritage, leur conséquence et leur projection future. Or, si nous négligeons le passé et l'héritage politique des partis (les anciens enjeux), leur constitution, leur origine sous prétexte qu'il y aurait eu dans le courant des années 1970 un quelconque dégel des clivages suite à une sortie réussie des conflits originels entre partis politiques, ce ne serait pas prendre en compte ce que nous défendons pour améliorer l'étude des positions des partis au sein de compétitions partisanes. Les approches génétiques et généalogiques ne sont donc pas, en toute hypothèse, antagonistes mais bien complémentaires. Par ailleurs, la représentation spatiale du positionnement des partis sur un axe binaire gauche-droite réduit la possibilité de prendre en compte l'évolution des arguments sur chaque thématique (Persico, *al.*, 2012 ; Seiler, 2011).

Enfin, afin de tenter d'améliorer, d'un point de vue méthodologique, l'étude des positions des partis en partant des enjeux de politique publique, nous proposons donc de tirer le meilleur des projets CAP, CMP et PPMD, en recentrant toutefois nos indicateurs sur l'attention et l'orientation. La première permet de classer les thématiques de la plus importante à la moins importante, tandis que la seconde permet de mesurer l'engagement ou le désengagement d'un parti vis-à-vis d'un enjeu de politique publique. L'« idéologie » est ainsi comprise dans notre approche comme un ensemble d'idées et de valeurs communes qui rendent légitime l'action

des partis politiques et qui peuvent être partagées ou contestées au sein de la compétition partisane (Eagleton, [1991] 2007 ; Carvalho, 2007). Par ailleurs, à la différence des projets CMP ou PPMD, notre démarche ne vise pas à partir du postulat selon lequel un enjeu se trouve nécessairement sur un continuum gauche-droite, mais se fixe pour objectif d'étudier la manière dont les partis politiques, d'une part, se réapproprient, énoncent et argumentent chaque thématique dans leur propre projet politique et, d'autre part, mettent en concurrence les enjeux de politique publique entre eux. Ainsi, défendre l'enjeu environnemental ou le critiquer n'aura pas la même orientation. De même, subordonner un enjeu à un autre nous donnera également une information importante quant à la représentation spatiale d'un parti ou d'une famille politique sur une thématique politique. Dans cette perspective de recherche, nous pourrions peut-être arriver à la conclusion selon laquelle cet axe gauche-droite n'est effectivement pas ou plus nécessairement la meilleure manière d'interpréter les positions des partis sur enjeux.

Partant, le *codebook* du *Comparative Agendas Project* (CAP) est privilégié au *codebook* CMP. Il englobe en effet davantage de thématiques et de thèmes. De plus, il reste beaucoup plus ouvert à l'introduction de nouveaux thèmes et thématiques émergents et moins contraignant, au moins dans le premier temps de l'encodage, eu égard à l'absence de codage du caractère positif/négatif ou étendu/limité des enjeux. Toutefois, une critique essentielle faite aux *codebook* et aux méthodes d'encodage reste l'impossibilité de revenir à tout moment sur notre corpus et sur notre *codebook* afin, par exemple, d'introduire de nouveaux thèmes émergents au fur et à mesure de la recherche ou de réorganiser les thèmes en fonction des situations et des contextes évolutifs. Pour cette raison, nous avons privilégié à la méthode d'encodage manuelle une méthode d'encodage interactive et assistée d'un logiciel (Chapitre 3).

### **Choisir l'enjeu climatique et comparer les systèmes partisans francophone et néerlandophone**

Il reste à proposer d'appliquer notre recherche à une étude de cas particulière qui permettrait, en toute hypothèse, d'une part, de mettre partiellement en tension les projets des partis politiques et, d'autre part, de rendre visible les concurrences entre les nouveaux et les anciens enjeux. Si les sociétés occidentales se sont toujours intéressées aux questions et enjeux environnementaux et si elles ont un long héritage environnemental, il faut attendre les années

1970 pour voir émerger les discours environnementaux (Hajer, 1995 ; Dryzek, 1997 [2013]) et « la montée des revendications sociales en faveur de l'environnement, l'apparition d'institutions publiques *ad hoc* pour protéger l'environnement et l'élaboration des nouvelles politiques publiques environnementales » (Kalaora, Vlassopoulos 2013 : 13-14). Les années 1970 marquent donc une rupture sur ces questions, passant d'une période de contrôle de l'environnement à une période de préservation à travers, notamment, une nouvelle éthique de la responsabilité intergénérationnelle.

De la même manière, l'enjeu climatique et les discours associés n'échappent pas à leurs propres évolutions et aux controverses qui les traversent (Chapitre 3). Les différents sommets internationaux de Rio, de Kyoto, puis les échecs successifs des sommets depuis la seconde moitié des années 2000 ont certainement joué un rôle dans l'évolution de la trajectoire de l'enjeu climatique sur la scène politique internationale, européenne, belge, etc. Depuis la dynamique insufflée par le sommet de la Terre de Rio en 1992 autour des politiques climatiques et renforcée par le sommet de Kyoto en 1997, certains soulignent les reculs importants sur les enjeux climatiques : « les rhétoriques politiques ont laissé en arrière-plan les questions décisives divisant le “Nord” et le “Sud” autour des modalités permettant aux pays en développement de participer de façon active aux politiques climatiques » (Hourcade, 2002 : 51). Hourcade (2002) souligne également que les échecs successifs à mettre en œuvre les accords de Rio et de Kyoto font suite à des enjeux économiques de plus en plus importants qui traversent les préoccupations des acteurs politiques depuis le début des années 2000 et une concurrence accrue entre les politiques climatiques et les politiques industrielles. De plus, outre la concurrence entre ces enjeux, si les premières controverses naissent dans les années 1980 et 1990 aux États-Unis, la vague de contestation européenne, elle, naît plus tard, dans la seconde moitié des années 2000 (Godard, 2012), et trouve un nouveau souffle suite au « Climategate » en vue du Sommet de Copenhague en 2009 « lorsqu'un pirate informatique s'introduit dans les serveurs du Climate Research Unit (CRU) de l'Université d'East Anglia, à Norwich, et [expose] au public un millier de courriels » (Zaccai, *al.*, 2012 : 23-24) datant de 1996 à 2009 et envisageant de potentiels risques de manipulations des résultats de recherches sur le changement climatique de la part du GIEC et de climatologues. C'est dans cette perspective qu'il paraît intéressant d'identifier l'évolution des attentions et des orientations politiques portées par les partis belges sur l'enjeu climatique depuis les élections de 1981 afin de faire émerger les mouvements et les potentiels changements de directions sur cet enjeu.

La complexité de ce problème public actuel renvoie certainement à la nature de son objet qui croise à la fois des considérations scientifiques, politiques et sociétales. La politisation du changement climatique a rapidement été intégrée à l'agenda mondial. Elle a donné lieu à la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 1988 et a établi une relation étroite entre l'alerte scientifique et la problématique internationale. Toutefois, si les connaissances sur le changement climatique se sont largement approfondies et si l'alerte scientifique sur cet objet fait consensus, la difficulté de cette problématique réside certainement ailleurs ; en particulier, dans le modèle de société qui en découle. En effet, d'aucuns voient dans le changement climatique l'avènement d'une nouvelle société, voire d'un nouvel ordre politique, qui contraindrait à repenser l'ensemble de nos modes de vie, de consommation, notre relation à la nature, etc. Ce faisant, le changement climatique se trouve aujourd'hui au centre d'un débat de société profond qui entre directement en collusion avec d'autres enjeux de politique publique, d'autres représentations des alternatives futures et d'autres priorités politiques des partis. L'enjeu climatique aurait d'ailleurs déjà commencé à polariser toute une série de partis politiques autour d'un clivage productivisme/anti-productivisme ou une opposition qualité/quantité (De Coorebyter, 2008 ; Aykut, Dahan, 2014). La politisation du changement climatique serait ainsi devenue en partie un enjeu idéologique pour lequel les partis politiques entrent en compétition afin d'« imposer » leur propre définition de la problématique, leur propre projet politique et, ainsi, leurs propres intérêts politiques. Les familles politiques ne sont certainement pas épargnées par ce débat (Moehler, *al.*, 2015) et rencontrent des difficultés diverses à fixer une ligne partisane claire sur le changement climatique. Certains partis issus d'une même famille s'opposent alors sur l'attention (Chapitre 4) et l'orientation (Chapitre 5) à accorder à cette nouvelle thématique. C'est donc dans cette perspective de recherche sur les familles politiques et les partis que nous inscrivons la présente thèse de doctorat sur la politisation du changement climatique et l'estimation des positions des partis politiques sur enjeux (Chapitre 6).

Enfin, nous proposons d'appliquer l'étude de la représentation spatiale du positionnement des partis sur l'enjeu climatique au cas belge pour deux raisons principales. Premièrement, cette étude de cas permet de comparer deux systèmes partisans distincts (francophone et néerlandophone) au sein d'un même pays. Deuxièmement, l'historique des partis politiques belges est très particulier, passant, pour les partis traditionnels socialistes, libéraux et démocrates-chrétiens, de partis unitaires à des « partis frères » (Chapitre 2). Nous avons donc

l'opportunité de comparer les effets d'un même enjeu sur deux niveaux différents : par famille politique et par système partisan.